

Sixième Session, Dix-septième Parlement, 25 George V, 1935.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 63.

Loi créant de l'emploi au moyen d'ouvrages et entreprises
publics dans tout le Canada et autorisant la garantie
de certains titres de matériel ferroviaire.

Première lecture le 15 avril 1935.

Le PREMIER MINISTRE.

OTTAWA
J.-O. PATENAUDE
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI